



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

Réunion de bureau du 15 janvier 2018 Relevé de décisions

1/ Actualités

- La Loire enregistre actuellement 1734 licences pour 1774 totalisées la saison dernière.
- Un accord a été signé avec Original Flocker qui devient fournisseur exclusif des tenues officielles de la FFTir jusqu'en 2020 : les tireurs ont droit à 20% de réduction.

2/ Arbitrage

- 6 nouveaux arbitres ont été formés en 1 an, la Loire est désormais le département qui compte le plus d'arbitres. De nouveaux arbitres seront recrutés et formés la saison prochaine.

3/ Gestion Sportive

- Le CDTL organise le Tour Régional du CDF Clubs Ecoles de Tir le 27 janvier prochain à Solauze.
- Création d'un classement TAR spécifique « CDTL » pour récompenser les compétiteurs tirant avec des armes réglementaires françaises.
- La nouvelle discipline 821 sera au programme des départementaux TAR

4/ Formation

- La première session de pré-formation animateur a lieu à Saint Etienne le samedi 20 janvier.
- Il y a 6 inscrits pour la deuxième session du 24 février à Roanne.
- Les présidents de clubs seront conviés à venir assister aux sessions de formation pour communiquer et recruter au sein de leurs effectifs.

5/ Grouchy

- Un nouveau mail a été envoyé à tous les présidents de club pour faire un point sur les avancées relatives à la question de Grouchy.
- Un RDV est programmé avec la direction immobilière.
- Certains tireurs ne comprennent pas que les difficultés actuelles ne sont pas récentes et que le Comité s'emploie à assainir une situation complexe pour une pratique de notre sport en toute quiétude. Certaines réactions ou comportements sont d'autant plus regrettables qu'ils donnent une mauvaise image des tireurs aux institutions et contrecarrent les négociations actuellement menées par l'équipe du CDTL pour Grouchy.